

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 12

Séance tenue le 25 novembre 2014 à 19 h
Centre des congrès de Sept-Îles
Salon 2
513, avenue Brochu
Sept-Îles

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2014

SÉANCE DE LA SOIRÉE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. MARIO DUFOUR..... 1

**SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2014
SÉANCE DE LA SOIRÉE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
MARIO DUFOUR**

5

PAR LE PRÉSIDENT :

Bonsoir mesdames et messieurs et bonsoir aux internautes qui nous suivent. On s'excuse pour le retard du début de cette séance.

10

Alors nous allons commencer avec un premier intervenant, monsieur Dufour.

Alors pouvez-vous vous identifier plus précisément s'il vous plait, monsieur Dufour? Bonsoir.

15

PAR M. MARIO DUFOUR :

Bonsoir monsieur Francoeur. Mario Dufour, citoyen de Sept-Îles depuis 61.

20

PAR LE PRÉSIDENT :

Alors on vous écoute, monsieur Dufour, la parole est à vous.

25

PAR M. MARIO DUFOUR :

Merci. C'est comme un peu arrivé comme ça, j'avais pas prévu – monsieur Zayed, je me souviens, vous m'aviez demandé à savoir si j'allais déposer un mémoire sur les bassins versants, non, j'ai pas préparé de mémoire. Compte tenu de mon travail dans le domaine de l'architecture, j'ai des gros chantiers qui m'occupent, puis il y a le dossier de Mine Arnaud qui m'a aussi occupé l'esprit.

30

Mais cependant, compte tenu de ma profession, compte tenu de ce que je vois sur les chantiers, ce que j'ai apporté ici, c'est une roche du condensé qu'on utilise dans la construction.

35

Ça, ça m'amène à un problème de cas de conscience en tant que citoyen, compte tenu des événements concernant le cas Lac Kachiwiss, le débat qu'il y a eu ici sur l'uranium.

40

À ce moment-là, ça m'a mis en questionnement, parce qu'on ignore ce que contient cette roche qu'on utilise dans les chantiers, que ce soit dans le résidentiel, dans le bétonnage ou d'autres, dans les cours d'école, sur les structures à membrane inversée, etc., etc.

Et ça, ça m'amène à un problème de cas de conscience, à savoir, dans l'intérêt de valider ou de faire vérifier, à savoir si ces roches-là contiennent de l'uranium, il peut y avoir des conséquences pour les gens qui habitent les lieux.

45 Puisque je travaille sur des chantiers, je travaille pour un groupe d'architectes, donc ces produits-là, on les utilise depuis des années, mais je ne sais pas ce que contient cette roche. Parce qu'on sait très bien que les carrières ne sont pas tenues de nous préciser, je crois, le contenu ce qui sort de ces mines-là, de ces carrières-là, compte tenu du tonnage.

50 Et ça, ça m'amène à un cas de conscience. Est-ce que je dois le faire ou je dois le demander à ce que ce soit vérifié! Est-ce que je dois préciser dans mes plans et devis, je devrais demander aux ingénieurs qui font le béton ou d'autres domaines, au niveau des aménagements extérieurs, devraient vérifier, à savoir que les contenus livrés sur les chantiers, comme du concassé, comme du granite qu'on sait très bien que l'uranium, on en retrouve un peu comme des taches de léopard,
55 on peut en avoir là puis pas en avoir là.

Et maintenant, je me pose la question. Jusqu'où je dois aller, est-ce que je dois le faire vérifier? Moi, j'ai pas les compétences, et je pense que si jamais elle s'avère positive, qu'est-ce qu'on fait?

60 C'est ça que je voulais vous faire part ce soir. De mon expérience au niveau des chantiers, puis le cas de conscience que ça me pose comme problème.

PAR LE PRÉSIDENT :

65 Merci de votre intervention. Est-ce que vous savez si le ministère de l'Environnement, quand il accorde un permis pour une carrière, si on fait des analyses quant à la radioactivité?

PAR M. MARIO DUFOUR :

70 Je ne crois pas. Je ne suis pas sûr. Il y a peut-être d'autres personnes à ma place qui pourraient avoir la réponse.

PAR LE PRÉSIDENT :

75 Oui, oui, je comprends que c'est une question qu'on devrait poser au Ministère, mais je fais appel comme ça spontanément à votre connaissance.

80 Mais ici dans la région, vous avez aucune idée si les roches utilisées, les matériaux de construction en contiennent?

PAR M. MARIO DUFOUR :

85 On le sait pas. Puis on sait pas aussi d'où est la provenance. Il faut le demander pour savoir de quelle carrière ça provient, là.

90 Le suivi des agrégats, il n'y a pas de filière qui enregistre que les agrégats sortent de tel type de carrière et ils vont aller à tel endroit. Compte tenu de ce qu'on pense, de ce qu'on peut douter, il va falloir voir à ce qu'on ait un suivi, qu'on sache où vont ces matériaux-là. On le sait pas, là, il n'y a rien qui se fait là-dessus.

95 Mais c'est parce que les carrières ne sont pas dans l'obligation, je crois, de donner les minéraux que contiennent leurs roches, compte tenu du tonnage, je crois. Monsieur Fafard m'en a déjà parlé, mais j'ai pas les chiffres en mémoire.

PAR LE COMMISSAIRE :

100 Peut-être une observation! Le porte-parole du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, lors de la deuxième phase, monsieur Gaudreau a fourni à la Commission un certain nombre d'informations qui touchent les déclarations qui devront incessamment être obligatoires.

105 Donc je vous invite, je veux pas reprendre dans mes termes à moi la compréhension que j'ai eue de ses propos, mais je vous invite à lire ses propos dans les transcriptions. Ça peut être utile.

Maintenant, je voulais juste savoir depuis quand vous vous préoccupez...

PAR M. MARIO DUFOUR :

110 Depuis le débat sur l'uranium.

PAR LE COMMISSAIRE :

Depuis le début. Donc ça fait quelques années?

PAR M. MARIO DUFOUR :

115 Quelques années, mais à porter attention à ça, c'est venu après, parce que je me suis questionné, parce que si ça se trouve là, il peut s'en trouver ailleurs.

120 Puis sachant après que ces données-là où les carrières ne sont pas dans l'obligation de dévoiler ou de dire que contient leur carrière, je me suis mis en questionnement.

125 Mais des fois, je fais cette proposition, je l'émetts comme commentaire à certaines gens, ils disent, tu dérailles, arrête de voir l'uranium partout! Mais je veux dire, c'est pas que j'en vois partout, je veux savoir ce que ça contient, compte tenu des expériences ici derrière, ça ne nous garantit pas que tout le territoire autour est libre d'uranium.

PAR LE COMMISSAIRE :

130 Est-ce que vous auriez les mêmes exigences pour d'autres substances, comme par exemple des fibres minérales comme l'amiante?

PAR M. MARIO DUFOUR :

135 Oui. Nous autres, on fait souvent, à chaque fois qu'on travaille dans des édifices qui datent des années soixante-dix-quatre-vingt, on demande toujours à ce que les tuiles, les gypses et d'autres matériaux soient testés par laboratoire.

PAR LE COMMISSAIRE :

140 Non, je parle de l'utilisation de la roche qui peut contenir des fibres d'amiante, est-ce que vous auriez les mêmes préoccupations?

PAR M. MARIO DUFOUR :

145 Oui, pour ce qui est de l'amiante, oui. Dans d'autres domaines, plus loin?

PAR LE COMMISSAIRE :

150 Non, si on pousse plus loin votre raisonnement, il faut qu'il y ait une caractérisation systématique de tous les matériaux et que vous ayez un portrait le plus complet possible.

PAR M. MARIO DUFOUR :

155 Le plus complet. Mais je peux vous expliquer quelque chose. Je vais parler d'une rencontre que j'ai eue avec un représentant cet après-midi, pour me présenter un nouveau matériau qui est sur le marché, qui est développé en France à Saint-Gobain qui est anciennement une usine qui fabriquait le verre, c'est eux qui ont eu le contrat du verre pour le château de Versailles à l'époque sous Louis XIV, c'est un peu l'historique, c'est un peu de fioritures!

160 Mais ces gens-là ont développé un produit de gypse qui contient je me souviens pas quelle chose – mais c'est que dans les habitations, il y a beaucoup de COV, de produits toxiques qui se dégagent par les peintures, les matériaux, etc.

165 Toutes ces choses-là sont listées, mais on les connaît pas toutes. C'est en lisant de l'information, en partageant avec des gens avec qui on rencontre, qu'on découvre que contiennent – on s'est douté que dans les maisons que certains matériaux dégagent des choses, mais de là à toutes les valider item par item, clous, gypse, etc., le bois, tout, les colles, les contreplaqués, je pourrais plus construire, je pourrais plus rien faire.

170 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais c'était un peu l'objet de ma question. Jusqu'où on va?

175 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

C'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE :

180 Mais je vous pose la question.

PAR M. MARIO DUFOUR :

185 L'uranium, pour moi, n'est pas acceptable, compte tenu des dangers déjà énumérés. Je pense pas qu'on puisse rentrer ça sur des cours d'école.

PAR LE COMMISSAIRE :

190 L'uranium, indépendamment de ses teneurs, parce que plusieurs sont venus nous indiquer des teneurs à partir desquelles on doit agir avec prudence.

PAR M. MARIO DUFOUR :

195 C'est ça. C'est pas moi qui a la réponse. Moi, je sais que je me questionne comme citoyen. Jusqu'où on peut dire que ces matériaux-là sont sains et sans danger pour des enfants dans les cours d'école, parce qu'il y en a. Mais c'est pas moi le spécialiste. Mais je pose la question.

Est-ce qu'on s'est déjà interrogé sur cette dimension-là des choses, sur cet aspect urbain qu'on utilise nos matériaux dans notre espace urbain et qui sont potentiellement uranifères?

200

Moi, je sonne la cloche en tant que professionnel dans le domaine de la construction.

205

Mais je vais revenir à la compagnie de Saint-Gobain qui, eux, font des produits de gypse, des panneaux. Ils ont développé en laboratoire un nouveau panneau de gypse qui, lui, va absorber tous les COV potentiels chimiques, pour les éliminer des espaces. Parce qu'il y a le potentiel de fracturer la fameuse particule.

210

Mais c'est des études en laboratoire, j'ai pas été voir tous leurs effets, mais le produit qu'ils veulent mettre sur le marché, il a cette propriété d'absorber les COV.

Il existe de la peinture maintenant sans COV, qui émettait anciennement des COV en polluants toxiques.

Donc il y a de la recherche qui se fait, il y a des choses qui changent. On est en évolution au niveau des matériaux.

215

PAR LE PRÉSIDENT :

Votre position personnelle sur l'exploration minière pour de l'uranium, qu'est-ce que vous en pensez?

220

PAR M. MARIO DUFOUR :

Moi, avoir suivi le dossier du lac Kachiwiss, puis compte tenu des dangers potentiels, de l'inconnue, parce qu'il en reste encore de l'inconnue, je suis pas prêt à donner carte blanche. Il y a trop d'inconnues.

225

Mais moi, j'ai connu l'uranium, puis le danger de la bombe atomique, j'avais sept (7) ans.

PAR LE PRÉSIDENT :

230

Ah mais là, je fais une différence entre l'exploration, les prospecteurs qui cherchent dans la nature, et l'exploitation. Moi, c'est sur l'exploration.

Est-ce que vous êtes d'accord pour qu'il y ait de l'exploration de l'uranium?

235

PAR M. MARIO DUFOUR :

Non.

PAR LE PRÉSIDENT :

240

Non?

PAR M. MARIO DUFOUR :

245

Non. Non, parce qu'on va savoir – ici, peut-être qu'on devrait le savoir parce qu'on habite autour, là!

PAR LE PRÉSIDENT :

250

C'est ça que je veux comprendre.

PAR M. MARIO DUFOUR :

255

Mais pas dans le but de l'exploiter autour.

PAR LE PRÉSIDENT :

260

Mais une chose est certaine, c'est quand les prospecteurs s'en vont sur le terrain, ils ne savent pas ce qu'ils vont découvrir, vous êtes d'accord.

265

Alors, il y en a qui trouvent, je pense, qui sont formés pour identifier ce qu'on peut trouver comme minéral, et s'ils trouvent de l'uranium, est-ce qu'à ce moment-là, ils rendent pas service à tout le monde, en disant, bien ici, il y a de l'uranium! Ça éviterait peut-être de construire une carrière à cet endroit-là?

PAR M. MARIO DUFOUR :

270

Bien oui. Cet aspect-là, oui. Mais je sais très bien que quand on sait où sont les choses, compte tenu de l'exploitation, puis la planète continue, je suis pas d'accord.

PAR LE PRÉSIDENT :

Donc vous aimez mieux, à tout prendre, qu'il n'y en ait pas? Plutôt qu'on sache.

275

PAR M. MARIO DUFOUR :

Moi, je peux pas embarquer dans l'uranium, c'est impossible pour moi.

PAR LE PRÉSIDENT :

280

OK.

PAR M. MARIO DUFOUR :

285

De savoir où ils sont, oui. Là, dans le moment, ils sont là, puis ils sont prisonniers dans un sarcophage. Puis quand on va les exploiter, les particules qu'ils vont dynamiter vont se retrouver dans l'environnement.

PAR LE PRÉSIDENT :

290

Je comprends ça.

PAR M. MARIO DUFOUR :

295

Après ça, ils vont se ramasser dans les bassins versants, puis ensuite vont prendre les cours d'eau, puis vont se ramasser dans les fleuves et les océans.

PAR LE PRÉSIDENT :

300

Alors comment on devrait faire pour identifier les endroits qui pourraient représenter un danger en termes d'uranium, à votre avis?

PAR M. MARIO DUFOUR :

305

Pouvez-vous me répéter la question s'il vous plait.

PAR LE COMMISSAIRE :

310

Je vais reprendre!

PAR LE PRÉSIDENT :

315

Bien, c'est parce que je voulais savoir, si vous dites que ça pose un problème, bon, on a vu, au Québec, il y a des endroits, il y a des municipalités où il y a du radon dans les sous-sols. Si on l'avait su avant qu'il y avait une formation uranifère peut-être en dessous, avec la possibilité d'émission de radon, peut-être qu'on aurait dit, c'est pas le meilleur endroit, vous comprenez!

320 Dans la planification municipale, les endroits où il y a des risques d'érosion par exemple, on va interdire la construction. On fait du zonage en fonction d'un certain nombre de risques.

Vous, vous dites, il y a un danger si on utilise des matériaux, mais comment on fait? Dans le cas d'une carrière, j'imagine qu'on peut demander une caractérisation, c'est votre idée?

325 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

Bien, il faudrait le faire.

PAR LE PRÉSIDENT :

330 Il faudrait le faire. Ça, vous étiez clair dès le début.

Mais pour le reste comment on fait pour caractériser les autres terrains pour savoir si on doit, est-ce que c'est les municipalités qui devraient vérifier si les quartiers construisibles devraient l'être? Comment neutraliser ce risque que vous soulevez?

335 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

Bien, c'est le contrôler.

340 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Comment?

345 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

Contrôler en ne l'exploitant pas, la carrière. Elle peut pas être exploitée si elle contient de l'uranium, il faut en trouver une autre.

PAR LE PRÉSIDENT :

350 Je ne parle plus de la carrière.

PAR M. MARIO DUFOUR :

355 En tout cas, les mines, c'est pareil. Moi, le problème avec les mines, l'exploration, on va l'explorer, mais après, on va exploiter une mine. Mais après, on va faire quoi avec? On va créer de

l'industrie militaire, ensuite de ça on va créer une industrie énergétique pour les centrales nucléaires, puis après ça, on se ramasse avec des déchets.

360 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Ça, ce côté-là, je le comprends. Mais j'essaie de voir si dans une municipalité, dans le territoire municipal, là, il y a des quartiers qui s'ouvrent une année après l'autre, alors est-ce qu'on devrait vérifier...

365 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

Le sol, la caractérisation du sol, oui.

370 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Bon. Qui devrait faire ça, cette caractérisation, pour savoir s'il y a un risque ou pas?

375 **PAR M. MARIO DUFOUR :**

Ça, savoir si c'est le gouvernement provincial ou si c'est les municipalités qui devraient le faire, je crois que celui qui doit le faire, c'est celui qui va être capable d'avoir les compétences puis se les payer, là, les expertises.

380 Est-ce que c'est le gouvernement, combien vont être évaluées les expertises pour les faire. Est-ce que c'est attribuer des fardeaux supplémentaires aux municipalités?

385 Moi, je pense que ça relève plus du gouvernement, parce que c'est lui qui dirige les lois sur les mines, sur les terres, les minéraux, c'est pas les villes. Donc la responsabilité revient au gouvernement. Il doit protéger ses citoyens. Contre les méfaits qu'il peut y avoir dans le sol, s'il y en a. Mais on est rendus là.

PAR LE PRÉSIDENT :

390 Donc à votre avis, ce serait une sorte de politique de prévention que le gouvernement provincial devrait assumer?

PAR M. MARIO DUFOUR :

395 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT :

Je comprends. Vous avez répondu à ma question clairement. Je vous remercie.

400

J'ai pas d'autre question. Alors écoutez, vous nous soulevez un aspect intéressant. Cet après-midi, on avait déjà soulevé un petit peu le voile sur cette question-là, mais là, on l'a approfondi davantage grâce à vous.

405

PAR M. MARIO DUFOUR :

Oui, ça me questionne beaucoup. Quand je marche sur des cailloux concassés, je me questionne énormément, merci.

410

PAR LE PRÉSIDENT :

On vous remercie monsieur Dufour. Au revoir.

415

Alors on n'a pas d'autres interventions me dit madame Bourdages à l'arrière, alors on va ajourner la séance qui est notre dernière ici à Sept-Îles.

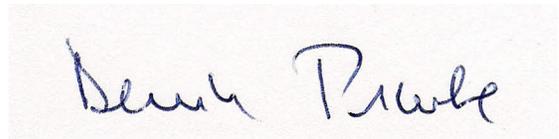
Alors on vous remercie tous de votre participation, et nous allons étudier attentivement vos mémoires et vos préoccupations.

420

Alors merci à tout le monde.

425

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.



DENISE PROULX, s.o.